

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 1 FÉVRIER A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, BUZENET Arnaud, CLER Magali, DELOBRE Florence, GAULTIER Karen, LAMBERT Basile, LIONNET Yann, PERRET Guy, PHEULPIN Lucie, PLUVINET Pascal, COSTE Ludovic.

Absentes : DOLLAT Claire, ROUMEZIN Linaëlle.

Ordre du jour :

1. Présentation des participants et des limites administratives de la commune.
2. Approfondissement du questionnaire sur les thématiques et les actions.
3. Compostage partagé.
4. Priorisation des thèmes ou actions à mener (attractivité pour les participants, faisabilité des actions).
5. Plan d'actions (constitution des groupes).

1. Présentation des participants et des limites administratives de la commune

Pour permettre d'aborder le 1^{er} point, il est demandé à chacun des participants de se présenter et d'indiquer son lieu d'habitation sur la commune.

ATTHAR Jean Jacques et CLER Magali : rue Eloi Abert (en face de la boulangerie).
DELOBRE Florence : lotissement les 7 semaines (sur les hauteurs, au dessus du cimetière).
GAULTIER Karen : route de Chavannes.
LAMBERT Basile : Place Pierre Brenier (à côté du monument aux morts).
LIONNET Yann : Belaud (route de Tain l'Hermitage).
PERRET Guy : route des bois.
PHEULPIN Lucie et BUZENET Arnaud : Bois de l'Ane.
PLUVINET Pascal : impasse de la croix (près de l'école).
COSTE Ludovic : lotissement les moissons (entrée du lotissement en face du camping).

Merci à Pascal qui a édité un fichier avec la carte de la commune (vue aérienne).
La carte va être imprimée au format A0 et encadrée.

La carte de la commune est présentée rapidement pour connaître les limites de la commune et le périmètre possible de nos projets et actions.

2. Approfondissement du questionnaire sur les thématiques et les actions.

Merci à Jean-Jacques pour le questionnaire Framadate.

Jardin partagé : cultiver collectivement des légumes et des fruits par les habitants du village sur une parcelle communale proche du village, organiser des ateliers de partage de bonnes pratiques pour bien réussir son potager.

Verger partagé : espace de partage, pour et par les habitants, dédié à la culture d'arbres fruitiers de notre région sur une parcelle communale.

Objectifs : social (création de lien social à travers une activité productive conviviale), économique (gratuité des fruits et légumes, consommation responsable), environnemental (agrobiologique et permaculture, produire localement plutôt qu'importer), et d'éducation populaire (transmission des connaissances fondamentales).

Récupération des eaux de pluies collectives et individuelles : inciter les habitants à installer des récupérateurs.

Objectif : économiser l'eau potable.

Au niveau de la collectivité, il est prévu l'installation d'un récupérateur pour l'arrosage des jardinières.

Concernant les agriculteurs, la commune est desservie par un réseau d'irrigation.

Des abeilles dans mon village : installation d'une ou plusieurs ruches, abris à insectes.

Objectif : sensibilisation à la protection des pollinisateurs.

Végétalisation : planter des arbres (école, city stade, parking, gymnase, rue du village...), offrir un arbre aux particuliers.

Objectif : éviter les îlots de chaleur.

Au niveau de la cour d'école, la décision de planter des arbres est discuté au niveau du conseil d'école (concertation avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et le conseil municipal). Pour information, 3 arbres ont été plantés en 2021 (un albizia, un savonnier et un érable autumn blaze).

Photovoltaïque : Organiser une soirée d'information à destination des habitants pour l'installation de panneaux photovoltaïques et l'autoconsommation, installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.

Objectifs : informer, réalisation éclairée et groupée d'équipements en panneaux photovoltaïques pour les bâtiments communaux et les particuliers pour produire une part de son électricité.

Pour information : Les communes de Claveyson, Bren, Marsaz, St Jean de Galaure et de St Barthélemy de Vals sont intéressées par un projet d'achat groupé photovoltaïque. Le projet serait porté par l'association CIGAL. La commune de Chantemerle les Blés a souhaité s'associer à ce projet. Une 1er réunion est prévue le lundi 20 février à 14h avec CIGAL et Amaury GALLAND, le représentant de l'entreprise SUNFORWATT (l'entreprise était intervenue pour l'installation des panneaux sur les 30 toits du projet précédent et avec une réduction conséquente des devis, à la satisfaction de tous). CIGAL proposera, comme pour le précédent projet, de coordonner les demandes des particuliers avec la société retenue.

Promotion de l'Agriculture et transformation Locale : organisation d'une randonnée avec dégustation, un événement : marché des producteurs, par le site internet de la commune...

Objectif : faire connaître les producteurs de la commune.

Suggestion de circuit à vélo par exemple : Fabien JOURDAN (cochons, bœufs), Céline FLANDIN (fromages de chèvre), pizza à manger chez Florence le midi, Philippe HABRARD (lait), Benjamin AMBLARD (fruits...) (à modifier selon les désirs du groupe...).

Relecture collective du PLU : au moment de l'enquête publique, avant approbation du PLU par le conseil municipal.

Objectif : permettre aux participants au GAP de prendre connaissance du PLU et éventuellement de venir présenter des observations, de faire des suggestions ou contre-propositions.

Traitement des biodéchets : proposer le compostage des biodéchets (composteurs individuels ou partagés), le broyage des déchets verts.

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales.

Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...).

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose aux collectivités en charge des déchets de :

- réduire de 50% la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.
- mettre en place des solutions de tri à la source et de valorisation des biodéchets pour l'ensemble des citoyens d'ici 2025.

La réglementation Européenne a ramené ce délai à 2023. (Directive Européenne 2008-98 modifiée par le paquet économie circulaire).

Objectif : détourner les biodéchets de la poubelle grise (voir aussi de la déchetterie) et ainsi réduire la pollution et les frais engendrés par la collecte, le transport et le traitement de ces déchets (majoritairement composés d'eau).

La mobilité douce : demande d'information sur la politique des mobilités douces sur Arche agglo, notamment sur les pistes cyclables prévues sur Chantemerle les Blés. (info à demander à Arche Agglo).

Électricité, économiser énergie (isolation) : réunion de présentation des aides disponibles pour la réfection de l'isolation à destination des habitants de la commune (voir Patrick GUICHARD).

Objectif : réduire les déperditions d'énergie (chauffage, climatisation).

Préservation de la faune et la flore : planter des haies, construction et pose de nichoirs.

Objectifs : Créer des abris pour la faune sauvage, des lieux de nidification, des ressources alimentaires, des corridors biologiques.

Proposer des sorties nature sur la commune.

Objectifs : sensibiliser les habitants à la protection de la faune et de la flore, faire connaître les espèces présentes sur la commune.

Gérer les chats errants sur la commune : préparer une campagne de stérilisation.

Objectifs : éviter leur reproduction incontrôlée et la surpopulation, limiter la prédation sur la faune sauvage.

Biodiversité : cela rejoint la préservation de la faune et de la flore avec une proposition de planter des haies, fabriquer et installer des nichoirs (oiseaux et chauve-souris).

Les thèmes qui n'ont pas pu être abordés à cette réunion seront traités à la réunion du mercredi 22 février :

Approfondissement du questionnaire sur les thématiques et les actions.

- la mobilité douce (nouvelles propositions à exposer).
- Produire local : légumes, produits laitiers.
- Électricité, économiser énergie (isolation).
- Informations, ateliers.
- Décarbonation.

Compostage partagé : informations.

Priorisation des thèmes ou actions à mener (attractivité pour les participants, faisabilité des actions).

Plan d'actions (constitution des groupes).

Tâches à effectuer pour la prochaine réunion :

Ludovic COSTE:

- *Faire devis impression carte de la commune A0 + encadrement.*
- *Contacter Arche Agglo pour savoir où en est le plan vélo (pistes cyclables).*
- *Demander à Patrick GUICHARD si une intervention est possible sur la commune pour les aides à l'isolation des bâtiments.*
- *Contacter M. DERNAT pour programmer un rdv avec Florence, Jean Jacques, Arnaud et Ludovic, en vue d'une intervention sur les panneaux photovoltaïques et l'autoconsommation d'électricité.*

Prochaine réunion le mercredi 22 février de 19h30 à 21h30 avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons).